

LA CONTREBANDE DU TABAC A ALLAUCH : Mythe ou réalité

Allauch se situe à la limite du terroir marseillais. Pendant longtemps, la commune marseillaise, circonscrite dans ses remparts, se situait à une douzaine de kilomètres du bourg allaudien. Actuellement, les limites administratives n'apparaissent plus sur le terrain : les deux communes se joutent. A la voir ainsi allonger ses pseudopodes, on a l'impression que Marseille phagocyte la communauté allaudienne. Pourtant, le bourg allaudien, groupé autour de son castrum médiéval, dominant le terroir, semble défier le temps. Est-ce cette émergence du passé, véritable anachronisme aux portes d'une grande métropole industrielle et commerciale, qui suggère la persistance d'un traditionalisme ? Est-ce cette allure de bastion impenable qui laisse croire que rien ne peut l'investir, qu'il conservera éternellement son indépendance ?

Alors, face à l'invasion de Marseille, la communauté allaudienne a-t-elle conservé une mémoire collective qui lui permettrait de se ressourcer dans un passé commun garant de son identité ?

Pour recenser cette mémoire une enquête orale s'imposait. Du corpus mémoriel recueilli trois thèmes essentiels se sont dégagés : l'événement fondateur, la vision idyllique du passé et la contrebande du tabac. C'est ce dernier que je retiendrai car la massivité et la spontanéité des témoignages sur cette contrebande pratiquée au siècle dernier ont de quoi surprendre l'enquêteur. Tout le monde en parle, autant ceux dont les ancêtres l'ont pratiquée que ceux dont l'installation à Allauch est postérieure à cette activité frauduleuse. Les premiers, paradoxalement, se glorifient de compter dans leur lignée un contrebandier notoire alors, qu'habituellement, de tels agissements, réprouvés par la morale, demeurent dans le secret des familles. Les seconds ressentent comme une frustration. Ils n'ont aucun souvenir personnel ou vécu, alors ils empruntent à la tradition orale. Et nous

touchons, là, un point essentiel : la contrebande du tabac est devenue pour les Allaudiens un haut fait de leur petite histoire, un moyen de s'identifier, de s'intégrer à la communauté. Elle constitue un élément privilégié de leur mémoire collective ¹.

Mais alors cette contrebande a-t-elle été aussi répandue dans la population que la massivité des témoignages le laisserait entendre ou a-t-elle été grossie, exagérée pour répondre à une nécessité actuelle de la communauté qui, pour conserver son identité, se cherche des points d'ancre ?

Est-elle une réalité ou un mythe, un récit relatif à des faits que l'histoire n'éclaire pas ou si peu et contenant un fait réel transformé pour les besoins d'une cause ou d'une idéologie ?

Cette première interrogation en entraîne une seconde : comment cette tradition orale s'est-elle perpétuée, quels en sont ses véhicules et ses relais ?

De prime abord, la quasi inexistence de documentation tendrait à prouver le caractère mythique de cette contrebande. Mais cette carence archivistique s'explique d'une part dans le fait que la répression des fraudes en ce domaine s'exerce par les Contributions Indirectes. Or, seules les archives des trente dernières années sont conservées. La contrebande du tabac ayant cessé au début du XX^e siècle, les éventuels procès-verbaux qui auraient pu fournir de précieux renseignements ont été détruits. D'autre part, il est évident que, par mesure de prudence, les contrebandiers n'ont pas laissé de traces écrites sur leurs activités.

Cependant, quelques témoignages indirects permettent d'affirmer que cette contrebande du tabac est une réalité.

Dans son ouvrage « *Les Pyrénées ou le midi de la France pendant les mois de novembre et de décembre 1822* »², Thiers écrit : « Je connais un village autrefois fort riche qui, placé sur la limite du territoire franc de Marseille et près d'une espèce de gorge, s'était voué exclusivement à la contrebande ». Le village n'est pas nommé, mais Legré, dans un mémoire de l'Académie de Marseille, en date du 22 mars 1903, commentant l'ouvrage de Thiers n'hésite pas à reconnaître Allauch ³.

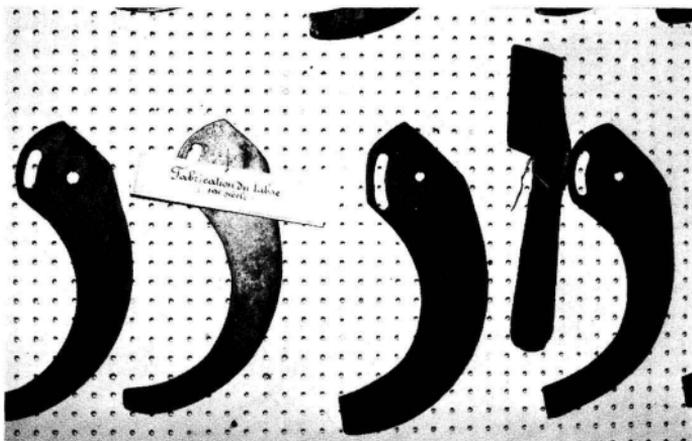
Villeneuve, dans sa *Statistique* ⁴ se fait l'écho de la mauvaise réputation des Allaudiens. Cependant, si ces auteurs attestent la pratique de la contrebande, ils n'en précisent pas pour autant sur quel produit elle s'exerce. Il faut attendre 1872 pour que le directeur général des Manufactures de

1. Cet article est tiré d'une thèse de 3^e cycle que j'ai publiée sous le titre : *Le passé recomposé*, Marseille, 1985.

2. A. THIERS, *Les Pyrénées ou le midi de la France pendant les mois de novembre, décembre 1822*.

3. L. LEGRE, *Mémoire de l'Académie de Marseille*, Marseille, 1903, p. 367.

4. VILLENEUVE, *Statistique*, tome IV, p. 414.



Demi-lune utilisée pour bacher le tabac (Musée du Vieil Allauch)

l'Etat précise dans un rapport sur l'avenir du tabac dans les Bouches-du-Rhône que : « La culture du tabac livre beaucoup à la contrebande qui achète ces produits à des prix bien supérieurs à ceux du monopole. La fraude est dans une situation particulièrement avantageuse. La culture lui fournit abondamment la matière première, quant à la fabrication, elle a lieu dans plusieurs communes, mais surtout à Allauch, localité qui compte plus de 2.000 habitants et qui est située près de Marseille, c'est-à-dire d'un centre de consommation de près de 300.000 habitants. »⁵

En outre, un de mes témoins a retrouvé dans ses papiers personnels un procès-verbal dressé en 1886 à sa grand-mère prise en flagrant délit alors qu'elle transportait 5 kilogrammes de tabac destiné à la livraison.

Enfin, les demi-lunes rassemblées au Musée du vieil Allauch et qui servaient à hacher les feuilles de tabac sont des témoignages matériels irréfutables.⁶

La contrebande du tabac a donc bien existé, mais il n'est pas possible d'en dater les débuts. Par contre, d'après Masson, et les témoignages recueillis, elle a cessé au tout début du siècle.

5. MASSON, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale*, tome VII, p. 567.

6. Cf. fig. 1.

Une autre série d'ouvrages à caractère littéraire : contes, nouvelles, pièces de théâtre permettent de saisir la dialectique oral/écrit ou comment l'écrit peut réactiver la mémoire collective tout en s'en nourrissant. Qu'il s'agisse :

- de l'ouvrage de Barlatier *Au Sud de Tarascon* paru en 1929,
- d'un conte de Louis Ardissonne paru dans *Le Trésor des collines* en 1968,
- ou, du même auteur, *Allauch histoire et bonnes histoires*, en 1975,
- de la comédie musicale intitulée *Passage à tabac* créée en 1952

ou encore de « *La vie à Allauch à la fin du XIX^e siècle* paru en 1969, dont l'auteur, Louis Blanc, était conservateur du musée du vieil Allauch, tous ont été écrits à partir de témoignages oraux plus ou moins transfigurés par l'imagination et la vision de leurs auteurs. Dans le dernier né, un roman de Louis Ardissonne, « Un vrai tabac », l'auteur confesse avoir « retracé un épisode imaginaire et fantaisiste de la vie des trafiquants de tabac allaudiens au XIX^e siècle, mais comportant de nombreuses anecdotes survenues à quelques vrais contrebandiers d'antan. J'ai eu en effet le plaisir d'en connaître plusieurs et de les faire parler sur leurs activités. »

Barlatier, dans son ouvrage *Au Sud de Tarascon*, paru en 1929, raconte avec humour l'enterrement d'un certain Eugène, un vagabond mort à l'hospice d'Allauch. Un groupe de contrebandiers vint proposer au curé de payer les frais d'enterrement afin que ce pauvre hère sans famille fût enterré à Marseille. Tant de charité chrétienne manifestée par ces mécréants pour qui la taverne tenait lieu du tabernacle étonna notre bon prêtre. Mais les desseins de Dieu étant impénétrables, il n'osa suspecter cette conversion aussi subite qu'inattendue.

Il va sans dire que les contrebandiers avaient trouvé, là, un bon stratagème pour franchir l'octroi de la Croix-Rouge et livrer une substantielle quantité de tabac à Marseille. Ils camouflèrent leur marchandise dans les landaux qui suivaient l'enterrement. Le corbillard et les voitures allèrent de conserve jusqu'à la place Sébastopol où la voiture s'engagea pour se diriger vers le cimetière Saint-Pierre. Les landaux, eux, firent comme s'ils ne s'en apercevaient pas : ils continuèrent vers la ville, s'égaillèrent qui d'un côté, qui de l'autre... Le curé se retrouva seul pour enterrer Eugène, cependant que les douze landaux remettaient à douze dépôts quelque chose comme 300 kilos de tabac. Et Barlatier conclut « ce fut le roi des gros coups des contrebandiers d'Allauch ».

Cette anecdote a été reprise par la tradition orale. Un témoin installé à Allauch en 1917 nous livre sa version :

« Moi, ça, je vous le raconte, mais d'après ce que j'ai entendu dire par le père Jouve. L'enterrement de... qui a passé l'octroi. Les pleureuses, même le curé, ils en avaient. »

Question : « Qui était le curé à cette époque ? »

« Ab ! Je ne sais pas. On alors un qui s'était déguisé en curé. Et ils avaient fait des jupons et tout. Ils avaient des poches. Et le corbillard, à la place du mort, il y avait du tabac. Et ils pleuraient. »

Il est à souligner que cette personne s'est installée à Allauch en 1917 à une époque où la contrebande avait cessé. Cette anecdote comme elle le précise, – ce que j'ai entendu dire – lui a été transmise par l'oralité. Mais elle précise le nom de son interlocuteur, le Père Jouve qui avait été un contrebandier notoire. Cette référence est pour elle une garantie d'authenticité. Nous notons cependant des divergences avec le conte de Barlatier : le cercueil bourré de tabac, le curé qui passe du tabac caché sous sa soutane.

Cette anecdote a été reprise plus tard par Louis Ardissonne qui en fit le thème de l'un de ses contes. Cependant, les sœurs A..., celles-là même qui me confièrent le procès-verbal dressé à leur grand-mère, interrogées sur la véracité de ces faits révélèrent :

« Lui (il s'agit de Louis Ardissonne), on a dû lui raconter, mais moi, mes parents quand on leur a dit, nous ont dit que jamais, jamais ils ne l'avaient entendu dire. Vous savez, on exagère toujours à Marseille. De corbillard, on n'en avait pas. On avait le brancard et c'était porté par la population. Il y avait des hommes qui portaient le mort au cimetière. Il n'y avait pas de corbillard à Allauch. »

Nous avons là un exemple de cette dialectique oral/écrit qui permet de conserver la tradition orale.

L'amalgame de faits, au demeurant sans rapport, peut également alimenter le légendaire.

Le dimanche 17 juin 1906, Madeleine C..., 21 ans, fut assassinée dans la Grand'Rue. C'était une repasseuse assez volage qui entretenait une liaison avec un jeune garçon boulanger allaudien. Ce dimanche-là, Madeleine était partie avec son amie Thérèse et deux jeunes gens dans les collines de la Rose. Son soupirant, torturé de jalousie, était en compagnie de deux camarades lorsque, dans la soirée, Madeleine revint à Allauch. Rejointe dans la Grand'Rue par le groupe de jeunes gens, elle est frappée à coups de pied et à coups de couteau à l'aîne et aux reins. La malheureuse décède dans la nuit à l'hospice d'Allauch où elle a été transportée. Pendant ce temps, son amoureux s'enfuyait vers la chapelle de la vierge. Au matin, il se constitua prisonnier. Reconnu coupable, il fut condamné à quinze ans de prison.

Drame de la passion perpétré par des jeunes gens qui se sont montés la tête tout au long de la journée. Cependant, le père des compagnons du garçon boulanger était un contrebandier. De là à lier le crime à la contrebande, il n'y avait qu'un pas vite franchi pour un de mes témoins : « C'était la maîtresse des deux. Elle avait vendu l'un à l'autre. Elle répétait tout à l'autre. »

Ce n'est plus la jalousie mais la vengeance qui devient le mobile du crime. Et mon témoin, sait de quoi il parle puisque, ce crime, on le raconte souvent dans sa famille. En effet, dit-il, « c'était en six, le jour même où je suis né. Mon père allait chercher la sage-femme ».

Et c'est ainsi que la pauvre Madeleine, victime de son inconstance, devient une Mata-Hari locale.

Une expérience involontaire m'a permis de mettre le doigt sur un des processus de création du légendaire historique. Au cours d'un de mes entretiens, je demandai à mes interlocutrices s'il était vrai que du tabac ait pu venir du Maryland en transitant par Bordeaux via Allauch par chemin de fer. Elles me répondirent négativement. La conversation se poursuivit près d'une heure encore. C'est alors que l'une d'entre elles évoque un ami de son père. Un homme assez secret, appartenant peut-être, pourquoi pas, au milieu marseillais. Sa sœur se souvient, tout à coup, qu'il fut navigateur à un moment de sa vie. Elle en conclut donc que c'était, certainement, lui qui amenait le tabac du Maryland.

Ainsi, une sélection s'opère dans le flux des événements. On évacue ce qui gêne, on rajoute ce qui, né de l'imagination, séduit. On restructure le tout pour lui donner une cohérence, une signification. Autant de brouillons raturés au fil du temps pour aboutir à une forme définitive. Le discours s'affine, se précise et se fixe. Ce qui explique l'identité des témoignages recueillis.

Passer les témoignages oraux au crible de la critique historique, les confronter à d'autres sources permet de faire la juste part du légendaire et de la réalité. Je vois, là, un exemple des témoignages où la source orale supplée le document écrit qui n'existe pas ou si peu.

La pauvreté fut, sans contexte, à l'origine de la contrebande du tabac. A la faiblesse de l'industrialisation, se surajoute la médiocrité de l'agriculture. Dans une économie en pleine mutation, la sécurité de l'emploi n'était plus assurée. Pour continuer à vivre au village, il était indispensable de trouver des ressources complémentaires à celles qu'apportait un emploi régulier. Le braconnage fournissait un appoint ainsi que le jardinage sur des sols ingrats et arides. Dans la panoplie des palliatifs, la contrebande fut bientôt introduite. Système D, économique au ras du sol, elle se développa et tenta quelques Allaudiens plus hardis – ou moins scrupuleux – que d'autres, qui trouverent là un moyen non plus de survivre mais de s'enrichir. Activité de complément chez les uns, pactole pour d'autres. Ainsi, se pratique une contrebande à deux vitesses.

La situation géographique joua un rôle important. A l'écart des voies de passage, dominant la plaine, le bourg offrait des conditions de sécurité exceptionnelles. D'une part, le guet était facile à assurer ; d'autre part, seuls les « étrangers » qui avaient à faire au bourg s'y rendaient, ce qui limitait les visites indiscrettes. Les rares inconnus qui empruntaient la route d'accès

étaient facilement repérés et identifiés suffisamment tôt pour que l'alerte donnée au village permît aux contrebandiers de prendre toute disposition pour camoufler le tabac dans des caches prévues à cet effet. Dans chaque maison, existaient des cachettes ingénieuses et des issues multiples, si bien qu'il était très rare qu'un fraudeur se fit prendre lors des contrôles effectués par les agents de la Régie. Les témoignages abondent :

« On descend par un trou dans l'armoire. On soulève deux mallons et on descend dedans. »

« Michel, il avait la maison qui communiquait avec Caroline. »

Et l'Abbé T... se souvient que :

« Sur l'appui où les pénitents s'appuyaient, se mettaient à genoux, il y avait un trou ovale. On disait que c'était pour pleurer ses péchés. Ils avaient caché du tabac là-dedans. »

Plusieurs témoins rappellent les nombreuses astuces déployées pour échapper aux perquisitions des agents de la Régie :

M.G. « la femme se couche et on place la tisane sur la table de nuit. Les inspecteurs pouvaient pas entrer. Alors, on mettait le tabac dans le lit. Et, là, on pouvait pas le toucher. Ou alors, on disait qu'elle venait d'accoucher. »

La contrebande ne put exister que grâce à cet isolement et à la cohésion de la communauté. A la question : « Est-ce que les habitants des hameaux voisins étaient au courant de cette contrebande? » M^{me} G... répond :

« Ça, on ne l'a jamais entendu dire. C'était un secret. Là, en vase clos. C'était la mafia. C'était le vase clos, parce qu'il n'en fallait pas parler. Ça travaillait la nuit. C'était en vase clos. Maintenant, on le dit que mes parents étaient contrebandiers, mais, quand on était jeune, on n'aurait rien dit. On était très secret. »

Cette insistance dans l'expression « vase clos », renforcée par le vocable « secret », révèle une communauté repliée sur elle-même, méfiante envers « l'étranger » qu'elle suspecte. Ambiance lourde qui n'est plus ressentie par mon interlocutrice mais qui transparait parfois, à son insu, dans ses propos.

Aussi, lorsqu'en 1908, la ligne de tramway régulière relia Marseille à Allauch, la contrebande prit fin.

Seule, l'oralité nous renseigne sur les modalités de la contrebande. Les Allaudiens ne sont pas producteurs. Ils se procurent les feuilles auprès des planteurs habilités du département. Vraisemblablement, à Simiane, parfois à Mimet. M. G... témoigne :

« A Simiane, on faisait des plantations de tabac. Ils allaient à pied eux d'Allauch chercher du tabac à Simiane. On m'a raconté même un fait : c'est qu'ils portaient deux fagots de tabac. Alors, ils faisaient, comme vous diriez, d'ici à Enco de Botte, là-bas (geste désignant ce lieu-dit). Et

puis, ils retournaient. Ils allaient chercher l'autre fagot. Ils le quittaient là. Ils repartaient et ils faisaient ça, tout le long, pour arriver. Et, ils arrivaient à Allauch, comme ça, avec le tabac. Ça, on me l'a raconté plusieurs fois. »

M^{me} G... nous indique que son père se ravitailla deux ou trois fois à Nice. Mais cette pratique était exceptionnelle car elle nécessitait une organisation complexe.

Les feuilles de tabac arrivées à Allauch étaient séchées sur des terrasses, sur la place des Moulins et aux Escaouprès, un vallon situé dans le terroir. Une fois séchées et traitées par trempage dans des bains successifs, les feuilles étaient hachées à l'aide de demi-lune⁶.

Mais, il ne s'agissait pas seulement de fabriquer, il fallait livrer. Les paquets fortement aplatis se prêtaient assez à la dissimulation. M^{me} V... se souvient, qu'enfant, ses parents plaçaient le tabac sous une planche sur laquelle elle jouait. En la parcourant d'un côté à l'autre, elle la déséquilibrait, alternativement, et « jouait ainsi à la balançoire ». On utilisait donc le piétinement de l'enfant pour aplatir le tabac. Afin de passer l'octroi, les femmes cachaient les paquets dans des poches ménagées à l'intérieur de leur jupe. M^{me} V... ajoute qu'on en dissimulait même sous les maillots des enfants. Quant à M. M..., il raconte qu'un maraîcher de ses connaissances :

« Allait, le matin, à Saint-Henri, avec son cheval pour charger des briques. Et, dans le sac, où on faisait manger le mulet, à la place de mettre du son, il mettait du tabac et le son dessus. »

Rares étaient les charrettes et les paniers quittant Allauch sans dissimuler tant soit peu du tabac.

Les livraisons se faisaient surtout à Marseille, mais aussi à Simiane où l'on profitait de l'aller pour approvisionner les cercles. Très certainement, des patrons de bar-tabac marseillais étaient en cheville avec les contrebandiers Allaudiens. J'ai relevé le nom de six buralistes marseillais propriétaires de résidence secondaire à Allauch. Le beau-frère de S.A..., contrebandier notoire, tenait un bar-tabac à la rue Decaze. La collusion semble évidente et reconnue par sa petite fille :

« Ma grand-mère en faisait porter à son frère. C'était une filière comme la drogue maintenant. Il y avait des passeurs. »

Ainsi, partant d'une réalité, les Allaudiens ont bâti tout un légendaire. Une relecture de l'événement où tension, peur, angoisse sont évacuées pour laisser place à la farce. Le représentant de la loi n'est plus un homme craint, mais un être ridicule tourné en dérision par les astucieux contrebandiers. Il n'effraie plus, il amuse. Le ton d'un témoin est des plus enjoué lorsqu'il raconte le tour joué au « commis ». Celui-ci perquisitionnait une maison à la recherche du tabac, mais :

« Dans Allauch, toutes les maisons se communiquaient. Alors, quand on voyait venir les commis, on signalait doucement : « il y a les commis ». Quand ils venaient pour voir dans cette maison, alors boup ! On mettait le tabac, là. Ils étaient attrapés comme ça. »

Le « houp » dont il souligne le passage du tabac d'une maison à l'autre, le rire qui ponctue le récit transforment un épisode qui aurait pu être dramatique en scène guignolesque. Ainsi, brode-t-on sur le thème du gendarme lourdaud joué par le voleur habile. Revanche du petit peuple sur un état monopolisateur, envahissant et autoritaire, mais aussi, sur un pouvoir centralisé et dominateur. Revanche de la Province sur la Capitale, psychodrame collectif ?

Car ces aveux spontanés mais habilement présentés innocentent mieux qu'un silence suspect. L'occultation flaire la culpabilisation. Une culpabilité réelle ou pressentie. Parler aussi librement de la contrebande est le signe d'une conscience tranquille. Ceux qui fraudent par nécessité ne sont pas fautifs. Réduits pour survivre à des activités répréhensibles, ils sont les victimes d'une société qui, pour se préserver, les culpabilise. Et puis, voler l'Etat ce n'est pas voler. On retourne même la situation en accusant l'Etat d'être dans cette affaire le voleur. En effet, les contrebandiers achetaient le tabac plus cher aux producteurs et le revendaient moins cher aux consommateurs que les tarifs imposés par la régie. Les taxes prélevées par l'Etat n'était-ce pas du vol ?

Ainsi, débarrassés de tout scrupule encombrant, les Allaudiens ont fait de la contrebande du tabac un des hauts faits de leur petite histoire et construit, à partir d'elle, tout un légendaire.

La dialectique oral/écrit a perpétué un souvenir qui, au fil du temps, s'est modelé de telle sorte qu'actuellement la communauté allaudienne reflète une image reçue. Elle veut se voir telle qu'on la voit. C'est peut-être dans ce regard que s'affirme son identité.

Lucien ASCHIERI.